

## RAPPORT DE SUIVI

### PROJET D'EXTENSION DE RÉSEAU À SAINT-RÉMI ET SAINTE-CLOTILDE

1 Le projet d'extension de réseau à Saint-Rémi et Sainte-Clotilde a été approuvé le 1<sup>er</sup> mai 2019,  
2 par la décision D-2019-054 de la Régie de l'énergie (Régie). Dans celle-ci, la Régie demandait à  
3 Énergir, s.e.c. (Énergir) de soumettre annuellement, lors du dépôt de son rapport annuel, les  
4 données nécessaires au suivi du projet.

#### 1. STATUT DE L'AVANCEMENT DU PROJET

5 Au 30 septembre 2021, la majorité des travaux sont exécutés. La mise en gaz du réseau gazier  
6 et du poste de livraison a été finalisée le 4 décembre 2019 comme prévu dans l'échéancier de  
7 projet. À l'été 2021, l'entrepreneur a finalisé une traverse de rivière en collaboration avec le  
8 ministère des Transports (MTQ) qui effectuait le remplacement du ponceau. Une inspection sera  
9 réalisée à la suite du dégel au printemps 2022 pour valider l'intégrité de l'asphalte des tranchées  
10 et déterminer si des correctifs doivent être apportés.

#### 2. ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CLIENTS ET DES VOLUMES

11 Le tableau ci-dessous présente les différences annuelles entre les projections initiales et les  
12 réalisations et projections au 30 septembre 2021 en ce qui a trait au nombre de clients et aux  
13 volumes.

14 À la suite de son acquisition, début mars 2020, de Les Serres Lefort, Hydroserre Mirabel a  
15 procédé à la mise en gaz au 1<sup>er</sup> décembre 2020. Cependant, les volumes sont moins élevés que  
16 ceux initialement prévus. Actuellement, Hydroserre Mirabel consomme du gaz naturel a un  
17 niveau légèrement plus élevé que selon son contrat.

## NOMBRE DE CLIENTS ET VOLUMES

Année	Projection initiale Clients signés et potentiels		Réalizations et projections	
	Nombre de clients	Volumes 10 <sup>3</sup> m <sup>3</sup>	Nombre de clients	Volumes 10 <sup>3</sup> m <sup>3</sup>
Janvier 2020 - Décembre 2020	12	3 465	18	471
Janvier 2021 - Décembre 2021	17	3 548	18	4 317
Janvier 2022 - Décembre 2022	19	6 528	18	4 317
Janvier 2023 - Décembre 2023	20	8 145	18	5 498
Janvier 2024 - Décembre 2024	20	8 220	18	5 498

## 3. COÛTS DU PROJET ET EXPLICATION DES ÉCARTS

- 1 Le tableau suivant présente les montants budgétés au moment de la demande d'investissement,
- 2 les sommes encourues en date du 30 septembre 2021 et la projection des coûts requis pour
- 3 terminer le projet. Les coûts initiaux du projet prennent en considération le potentiel de 20 clients,
- 4 tel qu'anticipé à la projection initiale.

**Ce tableau est déposé sous pli confidentiel.**

- 1
- 2 Au 30 septembre 2021, la prévision finale des coûts est supérieure de 2,3 M\$ par rapport aux  
3 coûts projetés initialement et très légèrement inférieure aux coûts projetés au  
4 Rapport annuel 2020.
- 5 Les explications des principaux écarts des différentes catégories de dépenses sont les mêmes  
6 que celles du Rapport annuel 2020<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> R-4136-2020, pièces B-0120, Énergir-30, Document 1, pages 3-4 et B-0198, Énergir-40, Document 2, réponse à la question 14.3, pages 38-39.

#### 4. RENTABILITÉ INITIALE ET PROJETÉE

- 1 L'effet des variations de volumes et de coûts sur la rentabilité du projet se retrouve au tableau ci-  
 2 dessous. La rentabilité projetée du projet s'est légèrement améliorée par rapport à celle présentée  
 3 au Rapport annuel 2020<sup>2</sup>. L'étude de rentabilité est effectuée sur une période de 40 ans.

Description	Rentabilité initiale Clients signés	Rentabilité projetée Clients signés	Rentabilité initiale Clients signés et potentiels	Rentabilité projetée Clients signés et potentiels
Indice de profitabilité (IP)	0,97	0,44	1,00	0,44
Valeur actuelle de l'effet sur les tarifs 40 ans (000 \$)	236	5 276	72	5 276
Taux de rendement interne (%)	4,98	0,81	5,16	0,81
Point mort tarifaire (années)	40	>40	40	>40

#### 5. DEMANDE DE METTRE FIN AU SUIVI

- 4 Énergir demande à la Régie, conformément à la décision D-97-25 de mettre fin à ce suivi.
- 5 En vertu de cette décision, les suivis de projets prennent fin lorsque les deux conditions  
 6 ci-dessous sont remplies ou à la troisième année du suivi :
- 7 • conciliation des investissements réels liés aux coûts de construction par rapport aux  
 8 prévisions initiales; et
  - 9 • atteinte des retraits réels des volumes de ventes prévus à la maturité du projet.
- 10 Comme le projet est complété, que les coûts projetés sont relativement peu élevés et qu'il s'agit  
 11 de la troisième année du suivi, Énergir demande à la Régie de mettre fin au suivi.

<sup>2</sup> R-4136-2020, pièces B-0120, Énergir-30, Document 1, page 4.

- 1 **Énergir demande à la Régie de prendre acte du suivi du projet d'extension de réseau à**  
2 **Saint-Rémi et Sainte-Clotilde et de l'autoriser à y mettre fin.**